

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mans, vendredi 22 janvier 2016

Courrier de Dominique Le Mèner à Jean-Claude Boulard, président du Pays du Mans

Haltes Ferroviaires de l'Hôpital du Mans et de Moncé-en-Belin

*Suite à une demande de **Jean-Claude Boulard**, président du Pays du Mans à **Dominique Le Mèner**, président du Conseil départemental de remettre la participation du Département à l'ordre du budget 2016 pour deux haltes ferroviaires : celles de l'hôpital du Mans et de Moncé-en-Belin, une réponse lui avait été transmise en novembre 2015. Alors que le sujet a été abordé en Session plénière le 18 janvier dernier, voici un nouveau courrier adressé à Jean-Claude Boulard.*

« Vous m'avez fait part, lors du dernier bureau du Pays du Mans auquel j'assistais comme 1^{er} Vice-Président, qu'il ne vous a pas été possible de lancer, avant le 31 décembre 2015, les deux haltes ferroviaires de l'hôpital du Mans et de Moncé-en-Belin qui devaient bénéficier d'un financement départemental dans le cadre de la Convention de Développement Local du Pays du Mans.

Par courrier en date du 24 novembre 2015, je vous ai indiqué que je ne pouvais pas réserver une suite favorable à votre sollicitation de prorogation compte tenu du manque de visibilité des finances départementales et de l'absence de date future de réalisation précise ou éventuelle. En tout état de cause, il semblait qu'aucune réalisation ne pourrait s'engager "avant 2018 ou 2019 " selon M. Jean-François Soulard, vice-président en charge du Collège transport.

Néanmoins, afin que nous puissions examiner ce dossier dans le cadre de nos ajustements budgétaires, et compte tenu de la baisse vertigineuse des dotations de l'Etat, je vous demande de bien vouloir me communiquer une date précise de réalisation de ces deux haltes avec le calendrier prévisionnel de la programmation.

Je souhaiterais également connaître si possible les autres partenaires de l'opération ainsi que la nature de la maîtrise d'ouvrage car les impératifs nouveaux de la Loi Notre sont de nature à nous interdire certains financements en fonction de celle-ci.

Avec mes remerciements, et dans l'attente de ces informations, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. »